

TRANSPARENCE ESG ARTICLE 9 SFDR

**G FUND FUTURE FOR
GENERATION
DÉCEMBRE 2022**

a) **Résumé :**

Pas de préjudice important pour l'objectif d'investissement durable	<p>Notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire prend en compte les indicateurs d'incidences négatives. Parmi les indicateurs Environnementaux nous intégrons l'intensité carbone, la gestion de l'eau et des déchets, ou encore la part du chiffre d'affaires des entreprises alignée à la taxonomie européenne. Sur le pilier gouvernance, nous prenons en compte les indicateurs suivants : le pourcentage de membres indépendants du conseil d'administration, l'intégration des critères ESG dans la rémunération des dirigeants, l'existence d'un comité RSE au sein du conseil d'administration, la politique de prévention de la corruption et existence de controverses, les pratiques de lobbying responsable et existence de controverses. Enfin, sur le pilier Social/ Sociétal, la méthodologie intègre les indicateurs comme le taux de fréquence d'accidents et le niveau d'intégration des principes du Pacte Mondial, sous forme de score, pour mesurer l'impact d'une entreprise donnée sur le pilier sociétal.</p> <p>Les PAI 10 et 11 sont répondus avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG.</p>
Objectif d'investissement durable du produit financier	G Fund Future For Generation investi dans des entreprises qui génèrent des avantages environnementaux ou sociaux dans le domaine de la transition énergétique, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la consommation et la production durable ainsi que la santé et le bien-être dans un objectif de réaliser une performance durable.
Stratégie d'investissement	L'équipe de gestion procède à une gestion sélective des obligations et actions d'entreprises investis qui contribuent à développer des solutions favorables au développement durable, notamment sur les enjeux d'environnement et de santé
Proportion d'investissements	Le fonds vise une proportion d'investissement durable de 95%.
Contrôle de l'objectif d'investissement durable	Plusieurs niveaux de contrôle sont exercés : <ul style="list-style-type: none"> - Ex-ante par la gestion - Ex-ante et ex-post via le serveur de contraintes de SimCorp Dimension - Le contrôle de second niveau des respects des contraintes d'investissements
Méthodes	Pour plus de détails sur ces méthodologies : https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/
Sources et traitement des données	Moody's ESG : données sous-jacentes à l'analyse E, S et G des entreprises, analyse des controverses ; Iceberg Data Lab : données environnementales ; ISS/ECGS/Proxinvest : analyse de résolutions d'AG et aide à l'application de la politique de vote ; ISS Ethix : politique armes controversées.
Limites aux méthodes et aux données	Notre analyse se fonde sur des données qualitatives et quantitatives communiquées par les entreprises ou fournies par les agences, dont certaines peuvent encore être parcellaires et hétérogènes.
Diligence raisonnable	Nous nous appuyons sur notre approche méthodologie ESG pour effectuer une due diligence sur les actifs sous-jacents du produit financier, et sur nos modalités de traitement des données ESG.
Politiques d'engagement	Groupama AM renforce continuellement sa stratégie en matière d'engagement autour de trois leviers : l'exclusion, l'intégration ESG et le dialogue. Pour plus d'information sur notre politique d'engagement : https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/
Réalisation de l'objectif d'investissement durable	Aucun indice n'est désigné comme indice de référence pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable.

b) Pas de préjudice important pour l'objectif d'investissement durable

De quelle manière dont les indicateurs relatifs aux incidences négatives sont pris en considération ?

Notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire prend en compte les indicateurs d'incidences négatives. Parmi les indicateurs Environnementaux nous intégrons l'intensité carbone, la gestion de l'eau et des déchets, ou encore la part du chiffre d'affaires des entreprises alignée à la taxonomie européenne. Sur le pilier gouvernance, nous prenons en compte les indicateurs suivants : le pourcentage de membres indépendants du conseil d'administration, l'intégration des critères ESG dans la rémunération des dirigeants, l'existence d'un comité RSE au sein du conseil d'administration, la politique de prévention de la corruption et existence de controverses, les pratiques de lobbying responsable et existence de controverses. Enfin, sur le pilier Social/ Sociétal, la méthodologie intègre les indicateurs comme le taux de fréquence d'accidents et le niveau d'intégration des principes du Pacte Mondial, sous forme de score, pour mesurer l'impact d'une entreprise donnée sur le pilier sociétal.

L'ensemble de ces données est agrégé au sein d'une grille de scoring et permet d'établir une note par valeur, constituée d'une note par pilier E S G et d'une note globale sur une échelle de 0 à 100.

Est-ce que l'investissement durable est conforme aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, y compris aux principes et aux droits fixés par les huit conventions fondamentales citées dans la déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail et par la Charte internationale des droits de l'homme ?

Les PAI 10 et 11 sont également pris en compte dans l'analyse des investissements durables. Ils portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces PAI sont répondus avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

c) Objectif d'investissement durable du produit financier

La politique d'investissement vise à sélectionner les entreprises qui offrent une croissance financière durable qui bénéficient des évolutions et transformations économiques dans le domaine de la transition énergétique, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la consommation et la production durable ainsi que la santé et le bien-être.

A ce titre, les sociétés investies répondent à un objectif d'investissement durable car elles contribuent, au travers de leurs activités, à répondre positivement à au moins un des quatre objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, visé par le compartiment :

- ODD 13 « Lutte contre les changements climatiques », qui vise à prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.
- ODD 9 « industrie, innovation et infrastructures », pour bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.
- ODD 12 « consommation et production responsable », afin d'établir des modes de consommation et de production durables.

- ODD 3 « bonne santé et bien-être », pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

La sélection des entreprises est conditionnée à leur contribution aux quatre ODD du fonds, selon les règles suivantes :

- Les sociétés doivent contribuer positivement à au moins l'un des quatre ODD mis en avant dans le fonds ODD 3, 9, 12 et 13.
- Les sociétés ne peuvent pas contribuer de façon « significativement négative » à l'un des quatre ODD (3, 9, 12 et 13) mis en avant dans le fonds.
- Les sociétés ne peuvent avoir plus d'une contribution négative à l'un des quatre ODD (3, 9, 12 et 13). La sélection effectuée par les équipes de gestion vise à générer et maximiser l'impact positif des investissements à long terme.

d) Stratégie d'investissement

Quelle est la stratégie d'investissement utilisée pour atteindre l'objectif d'investissement durable ?

La sélection au sein de l'univers d'investissement ESG éligible est définie par l'application des règles suivantes :

1/ les exclusions

- Exclusion des valeurs appartenant à la liste des « Grands Risques ESG » : Groupama Asset Management suit une liste de valeurs identifiées comme étant particulièrement porteuses de risques ESG (liste des « Grands Risques ESG »). Ce sont les sociétés pour lesquelles les risques ESG pourraient remettre en cause leur viabilité économique et financière ou pourraient avoir un impact significatif sur la valeur de l'entreprise et donc engendrer une perte de valeur boursière importante ou un « downgrade » significatif des agences de notation. Cette liste est composée de deux sous-ensembles :
 - Les entreprises ou groupes d'entreprises ayant un niveau élevé de controverses selon notre fournisseur de données et dont la controverse a été vérifiée et validée par notre équipe de Recherche interne. Parmi les critères regardés pour valider/ invalider une controverse : qualité de la gouvernance, des systèmes de conformité, de contrôle interne ; qualité de la réponse de l'entreprise - mesures correctives, provisions ; importance et matérialité de la controverse.
 - Exclusion des filières jugées non compatibles avec la politique d'engagement de Groupama Asset Management : sont exclues du périmètre d'investissement du Compartiment, les sociétés dont l'activité relève de l'extraction de charbon et de la production d'énergie liée au charbon ainsi que les entreprises reconnues impliquées dans les activités liées aux armes controversées (bombes à sous-munition et mines anti-personnel).
 - Exclusion des valeurs impliquées dans les jeux d'argent, la production de tabac et les sociétés d'armement.
 - Exclusion des valeurs du secteur de l'exploration-production et de l'exploitation de combustibles fossiles. Sont concernés les trois sous-secteurs GICS suivants : Gaz et Pétrole intégrés, Exploration et Production de Pétrole et Gaz et Charbon et Combustibles.

- Exclusion des valeurs appartenant au Quintile 5 de l'univers d'investissement (les moins bien notés). Le compartiment investira dans les valeurs appartenant aux Quintiles 1 à 4 de l'univers d'investissement (représentant les 80% des sociétés les mieux notées).

2/ La contribution positive des entreprises sélectionnées aux Objectifs de Développement Durable du compartiment

Afin de matérialiser l'impact positif de notre portefeuille sur les Objectifs de Développement Durable, nous n'investissons que dans des sociétés qui contribuent positivement à au moins l'un des quatre ODD mis en avant dans le fonds ODD 3, 9, 12 et 13.

Les sociétés dont l'activité économique est considérée comme ayant un impact négatif important sur la réalisation d'un ou plusieurs ODD du fonds sont systématiquement exclues de l'univers d'investissement. Nous entendons par impact négatif important toute entreprise qui serait fortement négative sur un des 4 ODD visés ou toute entreprise qui serait négative sur plus d'un des ODD visés.

3/ Une performance supérieure à l'univers d'investissement sur deux indicateurs ESG

Dans le but de privilégier les entreprises les plus vertueuses dans leurs secteurs respectifs en matière environnement, Social /Sociétal et de Gouvernance, le compartiment doit réaliser une meilleure performance que son univers sur les deux indicateurs ESG suivant :

- l'intensité CO2 du portefeuille
- la mise en place d'une politique en matière des Droits de l'homme d'investissement du fonds

Quelle est la politique suivie pour évaluer les pratiques de bonne gouvernance des sociétés bénéficiaires des investissements ?

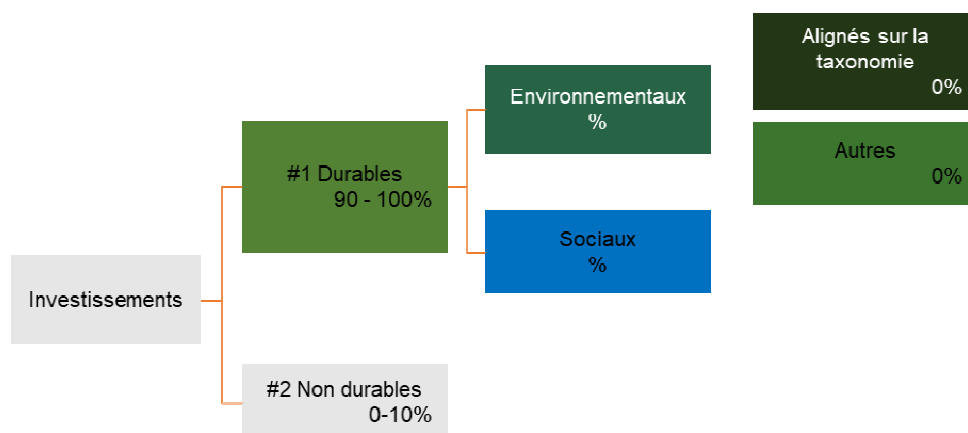
Afin de s'assurer que les entreprises investies se conforment à des pratiques de bonne gouvernance, le Compartiment a recours à une méthodologie d'analyse interne, tout en prenant en compte des critères de bonne gouvernance via son approche ESG, tels que décrits dans la section consacrée à sa stratégie d'investissement.

Les critères pris en compte sont :

- Pourcentage de membres indépendants du conseil d'administration
- Intégration des critères ESG dans la rémunération des dirigeants
- Existence d'un comité RSE au sein du conseil d'administration
- Politique de prévention de la corruption et existence de controverses
- Pratiques de lobbying responsable et existence de controverses

e) Proportion d'investissements

Le fonds vise une proportion d'investissement durable de 95%.



f) Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales

Plusieurs niveaux de contrôle sont exercés :

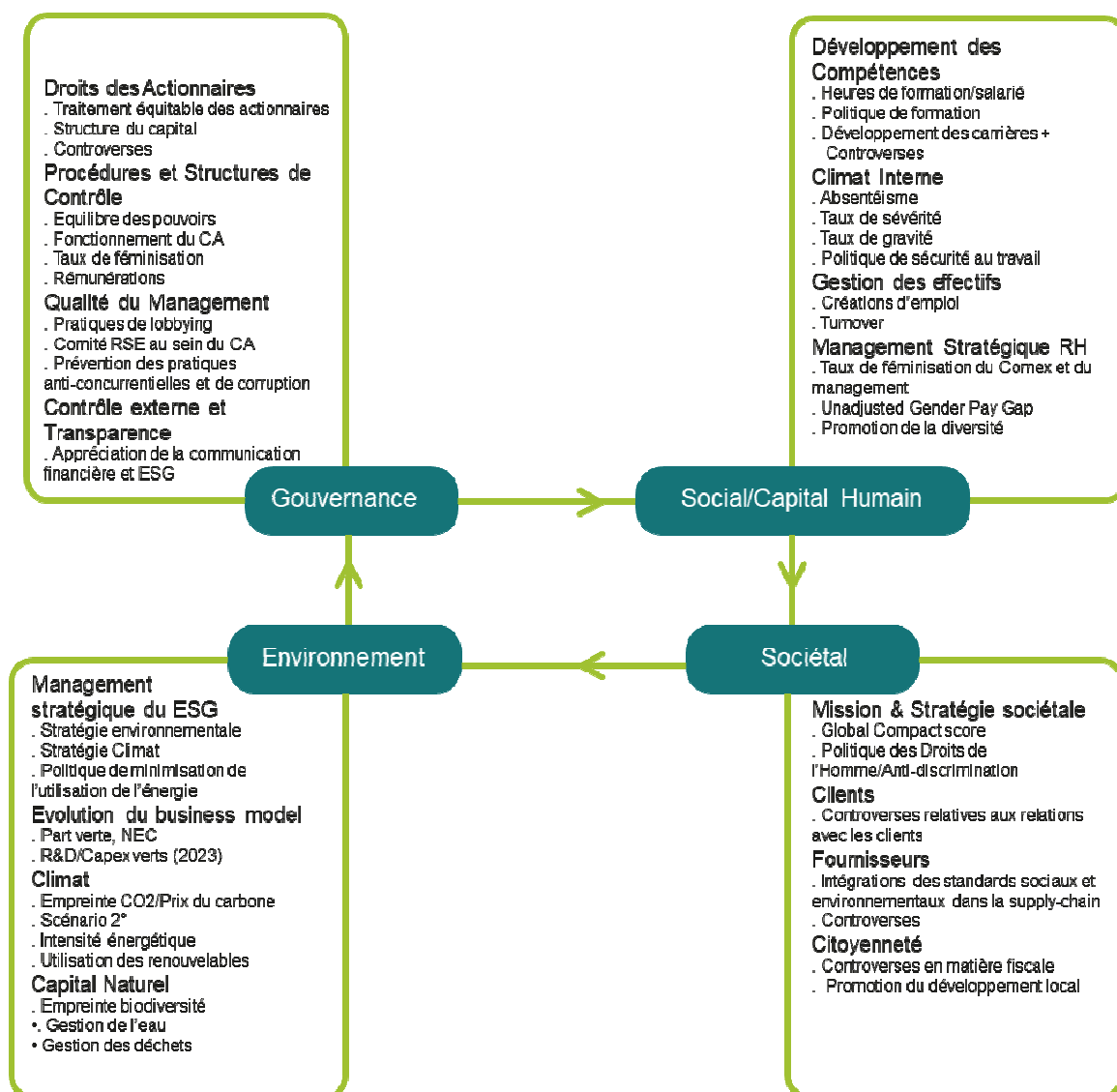
- Ex-ante : le gérant s'assure que les titres en portefeuille appartiennent bien à son univers éligible.
- Ex-ante et ex-post via le serveur de contraintes de l'outil de gestion SimCorp Dimension, un contrôle est effectué afin de vérifier le respect des règles de gestion ESG.
- Le contrôle de second niveau des respects des contraintes d'investissements est effectué sur base annuelle par l'équipe contrôle interne.

g) Méthodes

Notre méthodologie ESG intègre les risques et opportunités ESG selon le principe de la double matérialité consacré par le règlement SFDR. A partir de cette méthodologie, les analystes peuvent identifier les critères ESG les plus matériels par secteur :

- Identifier les éléments ESG qui ont un impact sur les états financiers des entreprises,
- Identifier les incidences négatives et positives des activités de ces entreprises sur certains facteurs ESG. Cette analyse ESG doit nous permettre d'identifier des opportunités ESG.

Notre méthodologie est fondée sur des indicateurs que nous avons sélectionnées en fonction des enjeux clés ESG, déterminés en interne à travers notre analyse qualitative. Nous avons sélectionné plusieurs dizaines de données brutes et d'indicateurs parmi les informations transmises par nos fournisseurs de données, que nous pondérons selon des algorithmes propriétaires prenant notamment en compte le secteur d'appartenance de la valeur.



La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre, directement ou à travers un indicateur équivalent, la quasi-totalité des PAI obligatoire (Principe Adverse Impacts) dans le calcul du Score ESG des émetteurs afin de prendre en compte les impacts négatifs des émetteurs et les risques de durabilité auxquels ils sont exposés. Seul le PAI 4 n'est pas intégré.

Pour les PAI 10 et 11, portant sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, nous en tenons compte à travers un score Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement. Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées via le rapport article 29, document de reporting ESG disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/>

Pour plus d'information, veuillez consulter notre méthodologie ESG via le lien suivant : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/>

h) Sources et traitement des données

1/ Sources de données utilisées pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier



2/ Mesures prises pour garantir la qualité des données

Les données utilisées dans le processus d'analyse ESG des émetteurs suivent un processus de contrôle de plusieurs niveaux et de plusieurs natures pour s'assurer de leur qualité, de leur complétude et de leur cohérence. Les contrôles peuvent être systématiques, et s'appliquer à tous nos fournisseurs ou plus ciblés et spécifique à certains fournisseurs.

Contrôle niveau 1

Un premier niveau de contrôle est réalisé en amont de l'intégration des données provenant de nos fournisseurs dans l'outil de scoring ESG (StarQube). Ce premier contrôle vise à assurer la cohérence des données et porte plus précisément sur les indicateurs clés et les écarts-type constatés sur les moyennes des émetteurs et des secteurs.

Contrôle niveau 2

Un deuxième niveau de contrôle est réalisé dans l'outil de scoring StarQube, dans lequel ont été définie et paramétrée une dizaine de contrôles. Une fois que les fichiers de données provenant de nos fournisseurs ont alimenté l'outil, les données sont contrôlées sur leur présence, leur cohérence et leur complétude.

Suivi des contrôles

Les warnings générés par l'outil sont remontés aux fournisseurs de données pour réconciliation des données identifiées comme problématiques par les contrôles paramétrés dans l'outil. Ce processus

est répété à chaque nouveau chargement de données, qui a lieu tous les 3 mois. Dans certains cas, les données en warning sont répondues en interne, par nos analystes financiers et ESG.

Ce dispositif garantit une optimisation des contrôles, un suivi des traitements et réponses apportées à chaque fois qu'un contrôle générant un warning a été répondu et des pistes d'audits précises, permettant de suivre l'évolution des réponses apportés dans le temps.

3/ Modalités de traitement des données

L'ensemble des données ESG sont introduites dans notre outil interne StarQube, qui calcule les notations ESG des émetteurs selon notre méthodologie de scoring. Des contrôles ont été mis en place à l'entrée et à la sortie de cet outil pour garantir la qualité de la donnée, ils sont décrits plus en détail dans la section précédente. Cet outil permet d'alimenter notre outil de gestion, SimCorp Dimension. Une historisation des données est réalisée dans notre entrepôt des données qui alimente le système de reporting automatisé.

4/ Proportion de données qui sont estimées

La proportion de données estimées est très variable selon qu'il s'agit d'une donnée faiblement ou largement communiquée par les émetteurs. Le cas des indicateurs environnementaux illustre bien ce point. Sur la Biodiversité, qui est un sujet relativement récent et sur lequel des indicateurs de mesure ont été développés encore plus récemment, la proportion d'émetteurs qui mesure et communique un indicateur relatif à la biodiversité est encore faible. Dans l'univers Moody's ESG suivi, 52% des valeurs disposent d'un indicateur. Sur cet indicateur biodiversité, la proportion de données estimées est de 48%. Notre fournisseur de données sur cet indicateur (Iceberg Datalab) améliore régulièrement le taux de disponibilité de ses données et s'est engagé à les augmenter significativement et rapidement.

i) Limites aux méthodes et aux données

L'approche ESG développée par Groupama Asset Management repose sur une analyse quantitative et qualitative des pratiques environnementales, sociales et de la gouvernance des valeurs dans lesquelles elle est investie.

La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible. En effet, les données ESG ne sont pas encore standardisées, et notre analyse se fonde in fine sur des données qualitatives et quantitatives communiquées par les entreprises elles-mêmes, dont certaines peuvent encore être parcellaires et hétérogènes.

Pour pallier cette limite, Groupama Asset Management concentre son analyse sur les points les plus matériels des secteurs et des entreprises analysés. Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation mise en œuvre dans l'OPCVM et ses limites, l'investisseur est invité à se référer à la méthodologie ESG détaillée : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/>.

j) Diligence raisonnable

Le fonds prend en compte les principales incidences négatives dans ses décisions d'investissement au travers notamment du scoring ESG des émetteurs sous-jacents. En effet, la méthodologie d'analyse

ESG propriétaire intègre, directement ou à travers un indicateur équivalent, la quasi-totalité des PAI obligatoire (Principe Adverse Impacts) dans le calcul du Score ESG des émetteurs afin de prendre en compte les impacts négatifs des émetteurs et les risques de durabilité auxquels ils sont exposés. Seul le PAI 4 n'est pas intégré.

Le score ESG d'un émetteur est calculé à partir de plusieurs indicateurs, sélectionnés en fonction des enjeux clés ESG, déterminés en interne à travers notre analyse qualitative. Plusieurs dizaines de données brutes et d'indicateurs, parmi lesquels les PAI, nous sont transmises par nos fournisseurs de données, analysés et pondérés selon des algorithmes propriétaires en prenant notamment en compte le secteur d'appartenance de la valeur.

Cette démarche nous permet de disposer de notations quantitatives exprimées de 0 à 100 qui intègrent les principales incidences négatives des émetteurs sur de larges univers. Les données ESG fournies par Moody's ESG couvrent 5 000 valeurs sur l'ensemble des zones géographiques. Les données environnementales issues d'Iceberg Datalab sont disponibles sur 2 500 valeurs.

k) Politiques d'engagement

Pour Groupama AM, l'engagement traduit une volonté d'assumer pleinement sa responsabilité fiduciaire de détenteur d'actifs à long terme ainsi qu'une volonté de renforcer le dialogue avec les entreprises sur les thématiques ESG. L'engagement est d'une part une source de création de valeur et d'autre part un moyen de diminuer les risques.

Pour plus d'information : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/>

Disclaimer

Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information.

Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet.

Toute modification, utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie de quelque manière que ce soit est interdite.

Tout investisseur doit prendre connaissance avant tout investissement du prospectus ou du document d'information clé de l'investisseur (DICI) de l'OPC. Ces documents et les autres documents périodiques peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de Groupama AM ou sur www.groupama-am.com.

Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos.

Ce support non contractuel ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel.

Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée.

Édité par Groupama Asset Management - Siège social : 25, rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris - Site web : www.groupama-am.com